



Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 18 juillet 2019

Présents : Mmes Jacqueline FROMONOT, Andrée POITOUT, Jacqueline ZELIOLI
MM François BACHELIER, Joël CANTON, Jean-Marie FROMONOT,
Bruno GERMANEAU, Bernard LECUILLER, Patrick VAILLANT

Absents : Mme Karine TUPINIER, Vincent TUPINIER

La séance est ouverte à 20 heures

1) Compte rendu de la séance du 8 avril 2019

Approuvé à l'unanimité.

2) Point sur les travaux

Des modifications ont été apportées par rapport au devis initial : rue Tant qu'un Quart, certaines buses de 300 ne seront pas remplacées, par contre d'autres l'ont été vers le cimetière.

Il a été constaté une alimentation de gaz citerne inconnue et un branchement eaux pluviales « bizarre »

Patrick VAILLANT fait remarquer que certaines descentes de pluviales ne sont pas reprises rue Marie Adeline : Tupinier et grange municipale.

Le Maire explique que le premier cas n'était pas prévu et que le second concerne un tuyau hors service.

Bernard LECUILLER informe qu'à l'occasion des travaux, le branchement assainissement Leroux sera réalisé

Le Maire précise que le propriétaire devra se raccorder et s'acquitter de la redevance.

L'entreprise POT qui ne se manifeste toujours pas pour les travaux du cimetière, ne sera finalement relancée qu'en novembre.

3) Situation financière

A fin juin, sur un budget de 129 k€ il a été encaissé 50 493 € et dépensé 50 640.

Au niveau recettes, la taxes sur les pylônes, les droits de mutation et la dotation compensatoire restent à venir.

Les dépenses de la rubrique 11 (charges à caractère général) atteignent 21 k€ pour 36 budgétés. Le montant prévu pour les frais de personnel ne suffira pas en fin d'année et devra faire l'objet d'une modification budgétaire en cas de besoin.

4) Délibération

Une délibération est prise, à l'unanimité des présents, pour les redevances d'occupation du domaine public (RODP) de l'électricité, du gaz et des télécoms, ainsi que pour la fusion des 2 syndicats d'eau potable au 1^{er} janvier 2020.

5) Syndicat du collège de Chablis

Joël CANTON évoque une possible intégration du syndicat au sein de la 3CVT (Communauté de communes).

Une délibération doit être prise suite à la demande de Bleigny le Carreau qui se retire du Syndicat et de Poilly s/serein qui demande son intégration. La délibération est prise à l'unanimité des présents.

Les convocations aux assemblées se feront par courriel.

La mise à disposition de l'employé affecté au gymnase devra être étudiée en cas de reprise par la communauté de communes, notamment du point de vue des assurances.

6) Infos diverses

- Le réseau d'eau potable de Villy affiche un taux de rentabilité de 97 %.
- Les élections municipales ; 15 et 22 mars 2020
- Balade gourmande « **Bouge ton cru** » avril 2020: le circuit rayonnera sur les finages de Lignorelles et de Villy. Une réunion publique sera organisée au niveau des deux villages.
- Imago (gestionnaire du site Internet) demande l'accord du conseil pour mettre gratuitement sur le site un bouquet de services lié aux démarches administratives dématérialisées. Le conseil donne son accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.